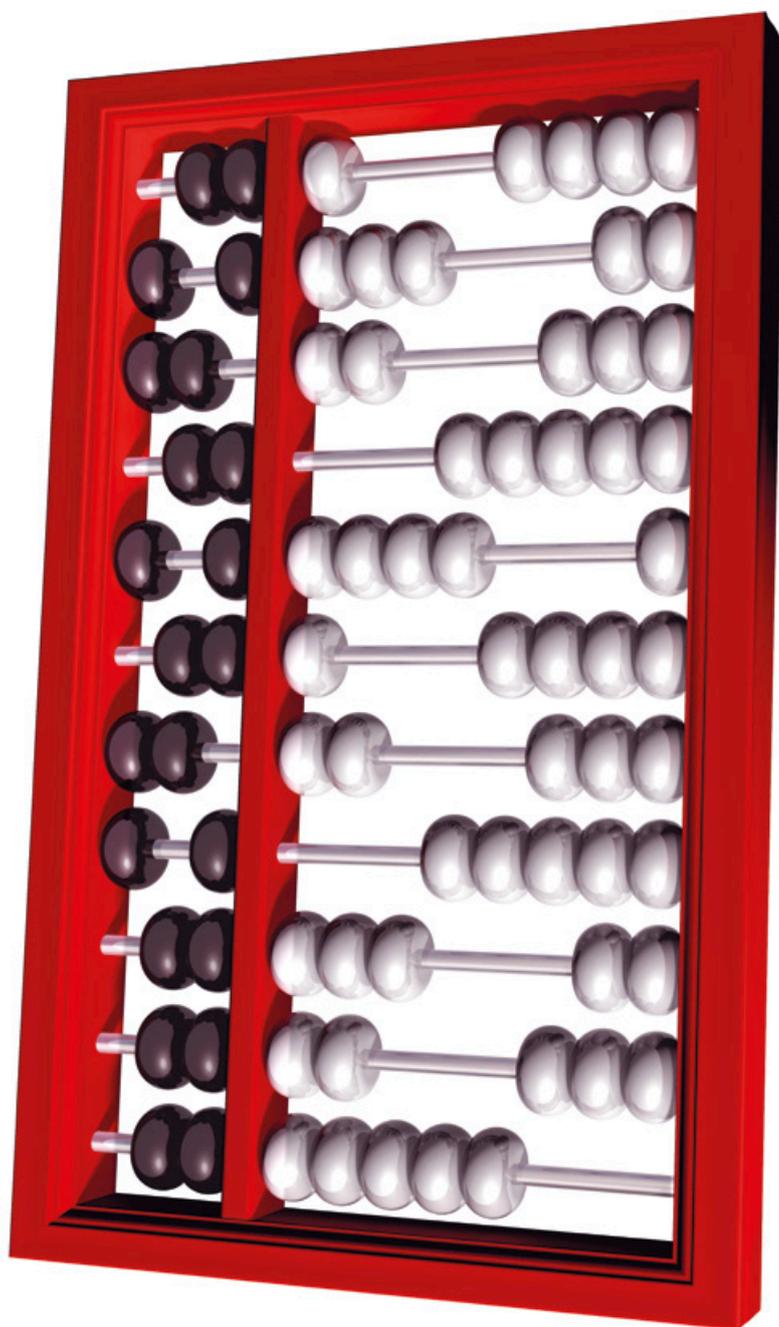


# Rapport financier

## 2017



**Croix-Rouge vaudoise**

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Rue Beau-Séjour 9-13, CP 5683 – CH-1002 Lausanne

Tél. 021 340 00 70 – Fax 021 320 66 73

<http://www.croixrougevaudoise.ch>

e-mail: [info@croixrougevaudoise.ch](mailto:info@croixrougevaudoise.ch)







# Comptes annuels 2017

**Croix-Rouge vaudoise**

Le rapport financier 2017 est disponible sur le site internet de la Croix-Rouge vaudoise  
<http://www.croixrougevaudoise.ch>



## Bilan au 31.12.

en CHF	Précisions chiffre annexe	2017	2016
<b>ACTIFS</b>			
Liquidités	1	946'767.93	1'166'651.16
Liquidités « Mimosa »		71'096.50	17'801.40
Titres	2	944'171.50	814'935.00
Créances résultant de livraisons et de prestations	3	164'901.80	161'979.85
./.. Ducroire		-30'478.98	-32'785.85
Autres créances		14'754.48	12'328.73
Impôt anticipé		2'664.40	4'712.55
Dépôts		1'393.55	271.25
Stocks		2'709.45	2'895.10
Actifs de régularisation	4	279'695.90	363'117.36
<b>Actifs circulants</b>		<b>2'397'676.53</b>	<b>2'511'906.55</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
- Mobilier et installations	5	64'872.74	22'745.27
- Infrastructure		24'015.72	98'627.68
- Véhicule		100	100
- Aménagements		164'659.38	235'766.66
- Terrain		100	100
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>253'549.84</b>	<b>357'141.61</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>2'651'226.37</b>	<b>2'869'048.16</b>
<b>PASSIFS</b>			
Autres dettes à court terme	6	290'453.48	294'129.05
Passifs de régularisation	7	127'480.34	159'268.34
<b>Capitaux de tiers à court terme</b>	8	<b>417'933.82</b>	<b>453'397.39</b>
Dettes financières à long terme		200'000.00	200'000.00
Provisions à long terme		141'383.75	129'888.80
<b>Capitaux de tiers à long terme</b>		<b>341'383.75</b>	<b>329'888.80</b>
Capital des fonds		625'865.45	608'531.10
<b>Capital des fonds</b>	9	<b>625'865.45</b>	<b>608'531.10</b>
Capital de base		172'821.96	172'821.96
Capital lié		274'240.15	203'480.15
Capital libre		818'981.24	1'100'928.76
<b>Capital de l'organisation</b>	10	<b>1'266'043.35</b>	<b>1'477'230.87</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>2'651'226.37</b>	<b>2'869'048.16</b>



## Compte d'exploitation

en CHF	Précisions chiffre annexe	2017	2016
<b>PRODUITS</b>			
Produits de dons et de campagnes de recherche de fonds		1'918'657.87	1'597'966.54
Ventes de marchandises		186'538.05	165'751.70
Produits de prestations de service		1'933'353.55	2'063'148.78
Contributions des pouvoirs publics		3'442'408.05	3'281'729.30
Contributions d'œuvres d'entraide		190'243.85	282'057.46
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>11</b>	<b>7'671'201.37</b>	<b>7'390'653.78</b>
<b>CHARGES</b>			
Charges pour dons et campagnes de recherche de fonds	15	375'853.45	456'182.75
Achats marchandises	13	21'818.70	19'058.55
Prestations, aide matérielle	13	141'975.15	140'493.31
Charges de personnel	12/19	5'955'102.90	5'845'057.94
Autres charges d'exploitation	14/16/17/22	1'270'878.13	1'244'030.65
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>7'765'628.33</b>	<b>7'704'823.20</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-94'426.96</b>	<b>-314'169.42</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles	5	-200'131.92	-183'932.88
Résultat financier	18	110'135.33	-12'498.45
Résultat hors exploitation	19	-9'429.62	22'190.45
<b>Résultat avant variation du capital des fonds et de l'organisation</b>		<b>-193'853.17</b>	<b>-488'410.30</b>
Dotations au capital des fonds	22	-297'080.00	-144'593.05
Prélèvements au capital des fonds	22	279'745.65	135'507.20
<b>Résultat avant variation du capital de l'organisation</b>		<b>-211'187.52</b>	<b>-497'496.15</b>
Dotations au capital de l'organisation	22	-613'683.66	-409'025.00
Prélèvements au capital de l'organisation	22	532'753.66	534'544.85
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-292'117.52</b>	<b>-371'976.30</b>



## Tableau de financement

Le tableau de financement complète le bilan et le compte d'exploitation en donnant des indications supplémentaires sur les processus d'investissements et de financement ainsi que sur l'évolution de la situation financière de l'Association cantonale vaudoise.

en CHF	Explications	2017	2016
	Lettre		
Résultat avant variation du capital de l'organisation	22	-211'187.52	-497'496.15
Variation du capital des fonds		17'334.35	9'085.85
Amortissements	5		
- Mobilier et infrastructure		119'755.24	104'633.76
- Aménagement/terrain		80'376.68	79'299.12
Variation de provision	20	11'494.95	16'676.05
Attribution/dissolution de ducroire		-2'306.87	-16'261.39
Plus-value / moins-value sur les titres	18	-129'236.50	7'391.32
(Augmentation) / diminution titres		0.00	7'371.18
(Augmentation) / diminution créances		-2'921.95	33'886.70
(Augmentation) / diminution dépôts		-1'122.30	1'704.65
(Augmentation) / diminution impôt anticipé		2'048.15	-2'102.19
(Augmentation) / diminution stocks		185.65	308.10
(Augmentation) / diminution autres		-2'425.75	11'795.77
(Augmentation) / diminution actifs de régularisation		83'421.46	-74'967.46
Augmentation / (diminution) autres dettes à court terme		-3'675.57	-140'777.45
Augmentation / (diminution) passifs de régularisation		-31'788.00	27'907.91
<b>Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>21</b>	<b>-70'047.98</b>	<b>-431'544.23</b>
Investissements / désinvestissements placements financiers	2	0.00	676'752.57
Investissements / désinvestissements immobilisations corporelles		-87'270.75	-60'754.36
Investissements / désinvestissements immobilisations s/exploitation		-9'269.40	0.00
<b>Flux financiers provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>21</b>	<b>-96'540.15</b>	<b>615'998.21</b>
Augmentation / diminution dettes financières à court terme		0.00	0.00
Augmentation / diminution dettes financières à long terme		0.00	0.00
<b>Flux financiers provenant de l'activité de financement</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total flux financiers</b>	<b>21</b>	<b>-166'588.13</b>	<b>184'453.98</b>
Disponibilités au 1 <sup>er</sup> janvier		1'184'452.56	999'998.58
Disponibilités au 31 décembre		1'017'864.43	1'184'452.56
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>21</b>	<b>-166'588.13</b>	<b>184'453.98</b>



## Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital présente les dotations en moyens ressortissant au capital des fonds et au capital de l'organisation, leur utilisation et leur niveau.

Le capital de fonds comprend les moyens à affectation déterminée pour des prestations de services.

Le capital de l'organisation regroupe les moyens relevant du financement propre, sans limitation d'utilisation par des tiers

en CHF	Explications Lettre	Existant	Résultat de		Existant
		initial 01.01.17	Rentrées	l'exercice	Sorties
<b>Capital des fonds</b>					
-	Fonds affectés jeunesse	50'000.00	6'500.00		56'500.00
-	Fonds affectés aide à la famille	382'491.30	42'480.00	-94'480.00	330'491.30
-	Fonds affectés travaux	110'739.80		-85'865.65	24'874.15
-	Fonds affectés informatique	0.00	55'000.00		55'000.00
-	Fonds affectés social et bénévolat	65'300.00	193'100.00	-99'400.00	159'000.00
<b>Total Capital des fonds</b>		<b>608'531.10</b>	<b>297'080.00</b>	<b>-279'745.65</b>	<b>625'865.45</b>
<b>Capital de l'organisation</b>					
<b>Capital de base</b>		172'821.96			172'821.96
-	Fonds liés 2 <sup>ème</sup> pilier	87'480.15			87'480.15
-	Fonds liés support	51'600.00	600.00	-15'600.00	36'600.00
-	Fonds liés fondations	30'200.00	12'000.00	-8'040.00	34'160.00
-	Fonds liés structure CRV	0.00	100'000.00		100'000.00
-	Fonds liés Croix-Rouge	34'200.00		-18'200.00	16'000.00
<b>Capital lié</b>		203'480.15	112'600.00	-41'840.00	274'240.15
<b>Capital de l'organisation</b>		1'100'928.76	501'083.66	-292'117.52	818'981.24
<b>Total Capital de l'organisation</b>		<b>1'477'230.87</b>	<b>613'683.66</b>	<b>-292'117.52</b>	<b>1'266'043.35</b>



# Annexe aux comptes annuels

## Principes de comptabilité et de présentation des comptes

Principes généraux de comptabilité et de présentation des comptes.

Les comptes annuels de l'Association Croix-Rouge vaudoise sont présentés en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (en particulier RPC 21), le guide Harmonisation des comptabilités des AC CR, les standards de la Fondation ZEW0, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation.

Le présent document restitue une image fidèle, c'est-à-dire conforme aux conditions réelles, de la situation de la fortune, des finances et des résultats de l'Association Croix-Rouge vaudoise. Les bases d'évaluation générales selon le cadre conceptuel des SWISS GAAP RPC s'appliquent en l'espèce.

Quelques modifications ont été apportées à la présentation des comptes annuels en lien avec l'application de la nouvelle SWISS GAAP RPC21 applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016. En 2017, la présentation n'a pas été modifiée.

### Organisations poursuivant des buts similaires :

- Croix-Rouge Suisse (CRS)
- Fondation Humanitaire de la Croix-Rouge suisse (FAH)
- Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile (AVASAD)
- Pro Senectute Vaud (PSV)
- Caritas Vaud (CVD)
- Pro Infirmis Vaud (PIVD)
- Association Vaudoise Des Etablissements Médico-Sociaux (AVDEMS)
- Association Suisse du Mimosa du Bonheur (ASMB)
- Service De l'Emploi (SDE)
- Service de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education de la Ville de Lausanne
- Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement (SASH)
- Service de la Santé publique
- Service de Prévoyance et Aide Sociale (SPAS)
- Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)
- Service de Protection de la Jeunesse (SPJ)
- Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
- Office de l'Assurance Invalidité (OAI)
- Asstsas (Association pour la Sante et la Sécurité du Travail, Secteur des Affaires Sociales, Québec)
- Bureau cantonal d'intégration (BCI)

### Bilan

#### 1) Liquidités :

Ces dernières sont composées des comptes de chèques postaux et bancaires ainsi que des caisses des Antennes régionales. Tous les montants sont tenus en CHF uniquement et ne font pas l'objet d'une conversion en fin d'exercice.

Une ligne de crédit d'un montant de CHF 500'000.00, accordée par la Banque Cantonale Vaudoise, au taux d'intérêt de 4 % l'an, est toujours en vigueur. Il n'existe pas d'autre limite de crédit. Notons que le montant de CHF 20'413.95 (CHF 20'412.- en 2016) est bloqué sur quatre comptes de garantie de loyers.



## 2) Titres/Placement :

Les titres sont évalués à la valeur boursière. Au 31 décembre 2017, il existe un nantissement de la Croix-Rouge vaudoise en faveur de la Banque Cantonale Vaudoise des valeurs qui sont enregistrées sous le dépôt de titres (cf. limite de crédit <sup>1)</sup>) pour un montant de CHF 739'921.50 (CHF 625'692.- en 2016).

Les titres vendus en 2016 n'ont pas encore fait l'objet d'un réinvestissement.

Le dépôt de métaux précieux est également évalué au 31 décembre à sa valeur boursière.

## 3) Créances – débiteurs :

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Ces dernières représentent les factures des prestations relatives aux différents Secteurs de l'Institution qui n'ont pas encore été encaissées en fin d'année.

## 4) Actifs de régularisation :

Les montants d'actifs de régularisation de CHF 279'695.90 (CHF 363'117.- en 2016) sont principalement composés de subventions à percevoir encore pour l'exercice 2017 dont CHF 191'407.50 (CHF 159'924.- en 2016) de la part de collectivités publiques et CHF 58'479.60 (CHF 85'422.- en 2016) de la part d'organisations poursuivant des buts similaires. Le solde représente des factures déjà honorées pour l'exercice 2018 ainsi que des produits divers à recevoir pour l'exercice 2017.

## 5) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire avec comme base les durées d'amortissement suivantes :

Mobilier et installations	4 ans
Infrastructure de bureau	3 ans
Véhicules	5 ans
Aménagement	sur la durée du bail à loyer dès 2015
Terrain	

## Tableau des immobilisations

en CHF	Mobilier Installations	Infrastructure bureau	Véhicule	Aménagement Terrain	Total
Valeur brute au 01.01.2017	313'413.70	1'224'677.00	38'024.85	1'1218'430.60	2'794'546.15
Investissements 2017	71'907.75	15'363.00	0.00	9'269.40	96'540.15
Valeur brute au 31.12.2017	385'321.45	1'240'040.00	38'024.85	1'227'700.00	2'891'086.30
Fonds d'amortissement au 01.01.2017	290'668.43	1'126'049.32	38'023.85	982'662.94	2'437'404.54
Amortissements 2017	29'780.28	89'974.96	0.00	80'376.68	200'131.92
Fonds d'amortissement au 31.12.2017	320'448.71	1'216'024.28	38'023.85	1'063'039.62	2'637'536.46
Valeur nette au 31.12.2017	64'872.74	24'015.72	100	164'660.38	253'549.84
Valeur nette au 01.01.2017	22'745.27	98'627.68	100	235'767.66	357'141.61

Les investissements inférieurs à CHF 500.00 ne sont pas activés.

La rubrique « Aménagement » comprend les aménagements effectués dans les locaux sis à Lausanne (Beau-Séjour) ainsi que ceux de l'Antenne régionale d'Aigle et de la Garderie les Koalas.



La valeur d'assurance incendie mobilière : CHF 1'177'000.00 au 31.12.2016  
CHF 1'177'000.00 au 31.12.2017

A la suite d'un legs institué au nom de la Croix-Rouge vaudoise, des terrains agricoles ont été reçus comme donation en nature. Ils ont fait l'objet d'une inscription au bilan à CHF 1.- pour mémoire.

La Croix-Rouge vaudoise encaisse un montant de CHF 1'475.00/an au titre de location des terrains de Bretegny. En sus des terrains, la Croix-Rouge vaudoise a également reçu quelques biens sous forme de bijoux qui ont fait l'objet d'une vente pour un montant de CHF 906.00, montant qui est inscrit dans les comptes 2017.

**6) Autres dettes à court terme :**

Ce montant se compose principalement de charges de fournisseurs et de charges sociales à payer pour CHF 290'453.48 (CHF 294'129.- en 2016).

**7) Passifs de régularisation :**

Les montants de passifs de régularisation sont principalement composés de factures des prestations de formation pour l'année 2018 déjà encaissées et facturées en 2017 pour un montant de CHF 82'949.47 (CHF 94'793.- en 2016), des frais provisionnés concernant l'audit des comptes 2017 pour un montant de CHF 14'040.00 (CHF 10'260.- en 2016), le solde de CHF 30'490.87 (CHF 54'216.- en 2016) représentant des charges d'exploitation ainsi que le solde de diverses subventions de l'exercice 2017.

**8) Dettes financière à long terme :**

La valeur correspond à un crédit de CHF 200'000.00 accordé par la Croix-Rouge suisse en date du 19 janvier 2009, d'une durée de 12 mois, puis reconduit pour 2 ans en 2011 et pour 3 ans en, 2013 et 2016 (échéance au 31.12.2018) au taux de 1,50 %.

**9) Capital des fonds :**

Ce dernier fait état des fonds affectés spécialement à des prestations ou projets de l'Institution (cf. tableau de variation du capital selon annexe).

**10) Capital de l'organisation :**

Ce dernier présente les moyens relevant du financement propre de l'organisation, sans limitation d'utilisation par des privés, des fondations et des sociétés.

Il est composé du capital de base, du capital lié ainsi que du capital libre.



## Compte d'exploitation

### 11) Produits d'exploitation :

L'Institution est subventionnée à raison de 46.29 % par les Pouvoirs publics (Communes, Cantons et Confédération) (44.79 % en 2016), de 26.61 % relatif à la facturation de ses prestations (30.42 % en 2016), de 26.04 % par le biais de ses recherches de fonds annuelles (20.94. % en 2016) et le solde de 1.06 % relatif aux produits des œuvres d'entraide (3.85 % en 2016).

Les revenus d'exploitation se décomposent comme suit :

#### Produits de dons et campagne de recherches de fonds

	en CHF	2017	2016
Dons		671'157.31	302'248.00
Campagnes de recherche de fonds		308'634.91	355'925.07
Cotisations annuelles (membres)		815'970.40	817'140.00
Cotisations sur prestation		18'840.00	19'350.00
Legs et héritage		104'055.25	103'303.47
<b>Total</b>		<b>1'918'657.87</b>	<b>1'597'966.54</b>
Dont revenus à affectation limitée		297'080.00	144'593.05
Dont revenus à affectation libre		1'621'577.87	1'453'373.49

#### Produits de prestations de service

	en CHF	2017	2016
Social et Bénévolat		440'400.24	622'186.89
Formation		1'084'539.15	998'241.29
Aide aux Familles		492'464.10	513'926.80
Prestations marchandises		97'707.35	90'115.40
Divers prestations administratives		4'780.76	4'430.10
<b>Total</b>		<b>2'119'891.60</b>	<b>2'228'900.48</b>

#### Contribution des pouvoirs publics

	en CHF	2017	2016
Commune		484'722.50	464'085.00
Canton		2'298'827.60	2'194'514.30
Confédération (yc LAVS art. 10 bis)		658'857.95	623'130.00
<b>Total</b>		<b>3'442'408.05</b>	<b>3'281'729.30</b>

#### Contributions d'œuvres d'entraide, d'institutions

	en CHF	2017	2016
Croix-Rouge suisse		108'715.25	208'277.50
Autres œuvres d'entraide		81'528.60	73'779.96
<b>Total</b>		<b>190'243.85</b>	<b>282'057.46</b>

<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>7'671'201.37</b>	<b>7'390'653.78</b>
------------------------------------------	--	---------------------	---------------------



## 12) Charges du personnel :

La masse salariale du personnel auxiliaire (Secteur Santé et Aide aux Familles) correspond à 8.80 % du total des salaires du personnel (9.07 % en 2016).

Elles comprennent les autres frais du personnel qui correspondent aux charges sociales patronales, aux indemnités kilométriques reversées aux chauffeurs bénévoles du Service des Transports ainsi qu'au personnel auxiliaire, aux frais de repas de la garderie, aux indemnités liées à l'accueil des civilistes durant l'année, aux frais de déplacement du personnel infirmier et de formation ainsi qu'à la formation continue et au perfectionnement du personnel de l'Institution (yc les bénévoles), selon les dispositions en vigueur et annexées au Statut du personnel. Les salaires comprennent un montant de CHF 481'737.00 pour l'organe de direction.

Les activités de l'Association cantonale vaudoise sont fournies dans une large mesure par des bénévoles. Les prestations concernées sont principalement le service d'aide et d'accompagnement ainsi que le service des transports. La valorisation de ces activités, à un taux horaire de CHF 28.-/h représente un montant de CHF 1'183'588.00 (CHF 1'077'657.- en 2016)

	2017	2016
Heures Bénévoles	42'271.00	38'487.75
Valorisation des heures bénévoles à CHF 28.- CHF	1'183'588.00	1'077'657.00

## Engagement de prévoyance

Les collaborateurs de la Croix-Rouge vaudoise sont assurés contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et du décès auprès de la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2<sup>ème</sup> pilier. Il s'agit d'une fondation collective dotée d'un plan en primauté des cotisations, selon lequel les employés versent des cotisations définies et l'employeur finance la différence entre la contribution totale et les contributions des employés. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées.

## Avantages (actifs) / engagements (passifs) économiques et charges de prévoyance

	2017	2016
Degré de couverture selon art. 44 OPP 2 %	1)	1)
Avantage économique de la CRV	aucun	aucun
Variation par rapport à l'année précédente / différence enregistrée avec effet sur le résultat de l'exercice sous revue	CHF 0	0
Cotisations ajustées à la période	CHF 0	0
Charges de prévoyance incluses dans les charges sociales	CHF 422'855.11	408'423.80

L'organe de révision de la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2<sup>ème</sup> pilier a recommandé l'adoption des comptes annuels 2016, présentés conformément à la recommandation SWISS GAAP RPC 26. Au moment de l'établissement des présents comptes, les comptes annuels 2017 de la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2<sup>ème</sup> pilier n'étaient pas encore disponibles (disponibles en juin 2018).

1) S'agissant d'une fondation collective, la caisse de prévoyance de la Croix-Rouge vaudoise ne dispose pas d'un degré de couverture propre.

A noter que la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2<sup>ème</sup> pilier applique un tarif net sans participation aux excédents.



**13) Charges sur prestations :**

Depuis 69 ans, la Croix-Rouge vaudoise participe activement, au sein de l'Association Suisse du Mimosa du Bonheur, à la vente annuelle de Mimosa afin de récolter des fonds qui pourront être ainsi reversés en aide directe aux enfants défavorisés du Canton de Vaud.

En 2017, c'est un montant de CHF 78'694.35 (CHF 78'794.- en 2016) qui a été reversé en faveur des enfants.

Enfin, le Secteur Formation utilise du matériel pédagogique en adéquation avec les normes édictées pour un coût total en 2017 de CHF 34'007.30 (CHF 29'586.- en 2016).

**14) Frais de véhicule :**

La Croix-Rouge vaudoise bénéficie d'une police d'assurance véhicule nationale auprès d'Allianz Suisse, coordonnée par la Croix-Rouge suisse, concernant la circulation routière. L'Association Cantonale vaudoise verse une prime de 4.60 cts par kilomètre effectué.

En 2017, le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des collaborateurs est de 521'387 (548'945 en 2016).

**15) Charges membres et recherches de fonds :**

L'Institution, par le biais d'un contrat national, collabore avec une société de recrutement de membres. Une commission est rétrocédée annuellement à cette dernière pour le recrutement et la gestion de ceux-ci.

Parallèlement, l'Institution a procédé à un mailing de recherche de fonds en collaboration avec une société indépendante de la Croix-Rouge. La collaboration s'est terminée en 2017. Un article est annexé à chaque campagne, permettant de sensibiliser les donateurs aux prestations de l'Institution. La Croix-Rouge vaudoise collabore désormais avec le Service de « Fundraising » de la Croix-Rouge suisse. En 2017, quatre mailings ont été effectués.

Le produit net 2017 représente un montant de CHF 58'625.10 (CHF 72'856.- en 2016).

**16) Frais divers :**

L'Association Cantonale vaudoise reverse à la Croix-Rouge suisse une cotisation annuelle calculée en fonction du nombre d'habitants du Canton de Vaud.

En 2017, cette dernière est de CHF 23'202.20 (CHF 22'843.- en 2016), ainsi que des cotisations pour CHF 33'670.95 (CHF 19'910.- en 2016) à diverses associations poursuivant des buts similaires.

Les frais d'exploitation correspondent principalement aux charges de téléphone, d'affranchissement et de matériel bureautique pour un montant de CHF 143'635.60 (CHF 165'421.- en 2016), aux honoraires de tiers (y c. prestations de la fiduciaire) pour CHF 30'904.35 (CHF 27'625.- en 2016), les frais correspondants à l'organisation de l'assemblée générale et des rapports annexes pour CHF 10'014.70 (CHF 5'572.- en 2016) y compris les frais d'envois, le solde correspondant à la maintenance et aux interventions concernant le réseau informatique ainsi que la location des serveurs pour CHF 251'404.65 (CHF 220'478.- en 2016).

**17) Frais de publicité et de relations publiques :**

L'accent a été mis cette année sur plusieurs campagnes d'affichage pour l'ensemble des prestations de l'Institution ainsi que par notre présence sur quelques stands ou lors de diverses manifestations. Toutes ces actions ont pour but de valoriser l'étendue de nos activités afin de les faire connaître et reconnaître par les instances étatiques et la population.



**18) Résultat financier :**

La Croix-Rouge vaudoise a réalisé une plus-value non réalisée de CHF 114'229.50 sur le portefeuille de titres (moins-value en 2016 de CHF 32'947.-) et le dépôt de métaux précieux de CHF 15'007.00 (plus-value de CHF 18'185.- en 2016).

Les intérêts débiteurs et les frais relatifs aux comptes de liquidités se montent à CHF 23'715.67 (CHF 15'574.- en 2016) dont CHF 3'000.- (CHF 3'000.00 en 2016) concernent les intérêts sur le prêt de la Croix-Rouge suisse. Les produits sur placements et comptes de liquidités représentent un montant de CHF 7'614.50 (CHF 13'467.- en 2016).

**19) Charges et produits hors exploitation :**

Les charges hors exploitation concernent principalement des extournes de transitoires de charges sociales, d'un décompte rectificatif LPP hors clôture ainsi que des notes de crédit de prestations.

En ce qui concerne les produits hors exploitation, il s'agit d'ajustement sur des décomptes antérieurs de prestataires.

**20) Variation de provision :**

La provision pour heures supplémentaires et vacances a été augmentée de CHF 11'494.95 au 31 décembre 2017 (augmentée de CHF 16'676.- en 2016). La provision pour heures supplémentaires et vacances est comprise dans la masse salariale brute dans le compte d'exploitation.

**21) Tableau de financement :**

Le flux de fonds de l'activité d'exploitation a été négatif durant l'exercice 2017 de CHF 70'047.98 (négatif de CHF 431'544.- en 2016), le flux d'activité d'investissement a été négatif en 2017 de CHF 96'540.15 (positif de CHF 615'998.- en 2016).

La variation globale des liquidités est négative pour CHF 166'588.13 (positive en 2016 de CHF 184'454.-).

**22) Tableau de variation du capital :**

La perte de l'exercice de CHF 292'117.52 (CHF 371'976.- perte en 2016) a été prélevée sur le capital de l'organisation.

Les prélèvements ont été effectués d'une part sur les fonds affectés pour CHF 279'745.65 (CHF 135'507.- en 2016), sur les fonds liés de CHF 41'840.00 (CHF 32'520.- en 2016) et sur les fonds libres de CHF 490'913.66 (CHF 502'025.- en 2016). La dotation aux fonds affectés durant l'année a été de CHF 297'080.00 (CHF 144'593.- en 2016), de CHF 112'600.00 pour les fonds liés (CHF 136'000.- en 2016) et de CHF 501'083.66 (CHF 273'025 en 2016) pour les fonds libres.

Les prélèvements des fonds affectés concernent les Secteurs Santé et Aide aux Familles, Social et Bénévolat, Formation, ainsi que l'Administration.

**23) Contrats de location :**

	2018 (1 an)	2019 – 2022 (2 à 5 ans)
Leasing fax et machines	14'178.20	25'179.10
Locaux	533'934.00	842'814.00

**24) Événements postérieurs à la date du bilan :**

On ne rapporte aucun événement notable ultérieur à la date de clôture de l'exercice susceptible d'avoir une incidence sur les comptes 2017.



<sup>25)</sup> **Charges administratives :**

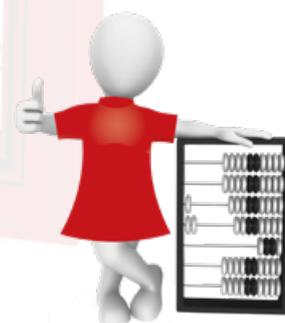
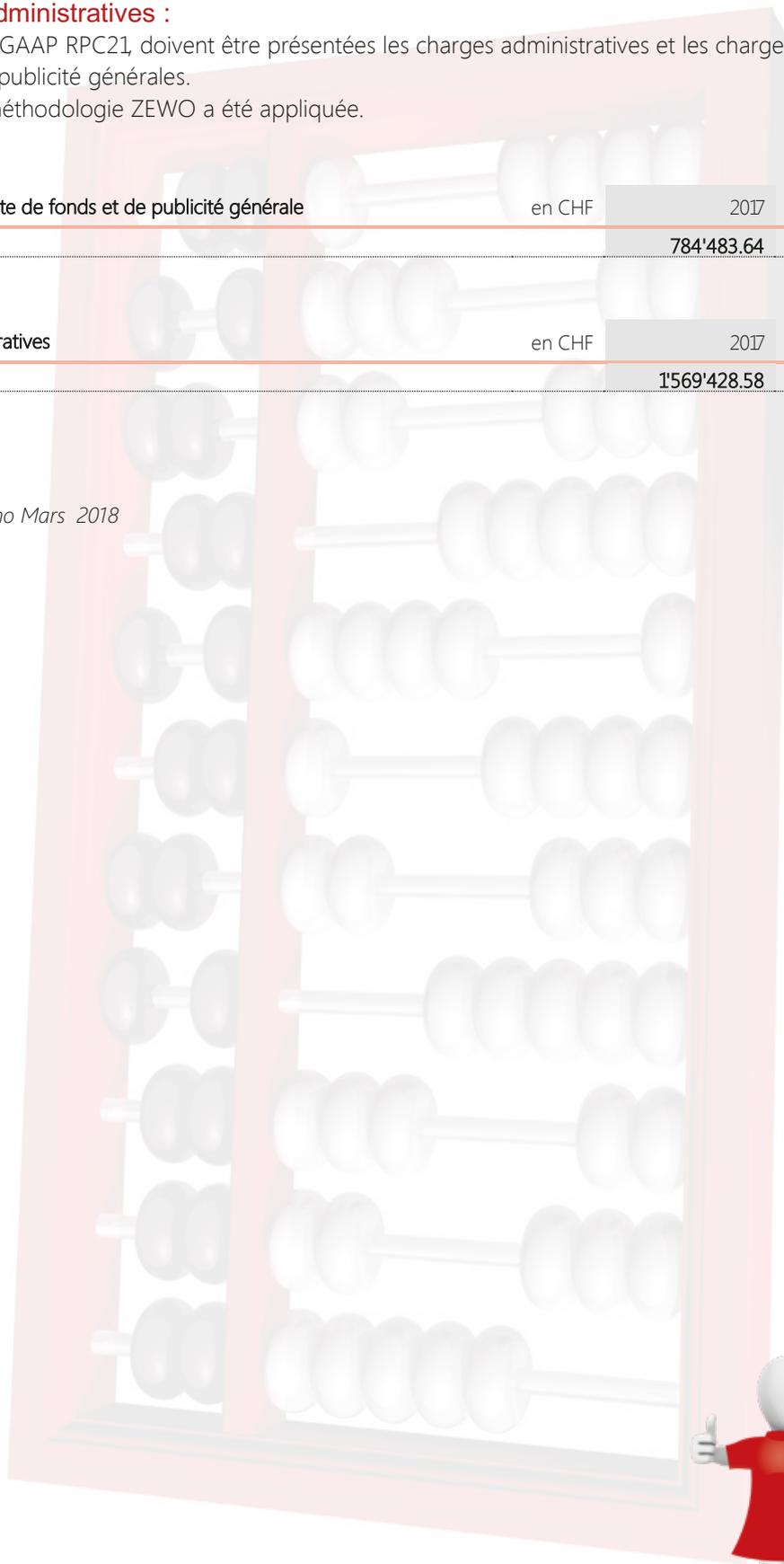
Selon la SWISS GAAP RPC21, doivent être présentées les charges administratives et les charges de collecte de fonds et de publicité générales.

A cet effet, la méthodologie ZEWO a été appliquée.

Charges de collecte de fonds et de publicité générale	en CHF	2017	2016
<b>Total</b>		<b>784'483.64</b>	<b>867'379.59</b>

Charges administratives	en CHF	2017	2016
<b>Total</b>		<b>1'569'428.58</b>	<b>1'348'928.88</b>

*C. Wick/D. Martino Mars 2018*





# Rapport de performance

## Généralités

La « Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse » est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Elle est inscrite au Registre du Commerce depuis le 15 juin 2012.

Il s'agit d'une Association cantonale au sens des statuts de la Croix-Rouge suisse, dont elle est membre actif.

Elle a pour but d'accomplir les tâches humanitaires prévues par les statuts de la Croix-Rouge suisse, conformément aux Principes Fondamentaux de cette dernière et elle reconnue comme œuvre d'entraide et d'utilité publique.

Elle assure en particulier, sur le territoire et au niveau cantonal :

- l'exécution des décisions prises par les organes faïtiers de la Croix-Rouge suisse;
- la coordination des décisions et des actions entreprises, notamment dans les domaines sociaux et médico-sociaux;
- des activités propres, notamment d'aide aux jeunes parents, aux personnes âgées et en faveur de l'enfance défavorisée;
- la gestion d'un Secteur Formation, spécialement pour les métiers de la santé, de l'aide à la famille et du bénévolat;
- la collaboration avec d'autres Organisations de la Croix-Rouge suisse et des Institutions poursuivant des buts similaires.

La Croix-Rouge vaudoise se veut présente sur l'ensemble du territoire vaudois et la majorité de ses prestations sont aujourd'hui proposées sur l'entier du Canton.

Ses organes sont les suivants :

- l'Assemblée Générale : représentée par les membres de l'Association cantonale vaudoise;
- le Comité : composé de dix membres au moins, élus à la majorité par l'Assemblée générale, pour trois ans et rééligibles pour trois mandats au plus;
- l'Organe de révision : représenté pour l'exercice 2017 par la Fiduciaire Fidacor SA.

## Ses engagements

La Croix-Rouge vaudoise concentre l'entier de ses activités en faveur de la population locale.

Son action repose sur le travail de bénévoles motivés et formés, de collaborateurs professionnels et qualifiés ainsi qu'avec le soutien de ses membres et donateurs.

La Croix-Rouge vaudoise est financièrement indépendante de la Croix-Rouge suisse. Ses ressources se composent des dons de ses membres et donateurs, du soutien de certaines entreprises et de subventions des Pouvoirs publics pour des activités bien précises.

## Sa mission

Est orientée sur 3 axes principaux :

- Protéger la vie;
- Promouvoir la santé;
- Préserver la dignité humaine.



## Ses activités

Se déroulent dans les domaines de :

- l'aide;
- l'intégration sociale;
- la santé;
- la formation.

## Sa préoccupation

Traduire au quotidien l'application des Principes Fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge pour guider ses actions et accomplir sa mission :

- en concentrant ses forces sur des domaines dans lesquels elle est reconnue pour ses capacités;
- en privilégiant la qualité par rapport à la quantité;
- en connaissant et en comprenant la réalité locale, ce qui lui permet de concevoir des programmes adéquats et de répondre précisément à ces besoins;
- en recourant au bénévolat pour l'aider à accomplir sa tâche d'entraide;
- en mettant à disposition de la population les ressources humaines et financières qui lui sont confiées.

## Son souhait

L'idéal humanitaire qu'elle souhaite transmettre doit permettre à la population de soutenir sa mission et de s'identifier à l'esprit qui l'anime.

## Sa structure

- **La Direction**

Directeur : M. Claude Gross

Directrice adjointe : Mme Carine Wick

Responsable du Service « Fundraising » et Membre de la Direction : Mme Nathalie Schær

- **Le Domaine Administratif**

Directrice adjointe : Mme Carine Wick

Les activités de la Croix-Rouge vaudoise sont regroupées au sein de trois Secteurs :

- **Le Secteur Social et Bénévolat**

Co-Responsables : Mme Muriel Cuendet Schmidt et M. Stéphane Ballaman

De l'aide d'urgence à la lutte contre l'exclusion, les actions de solidarité sont nombreuses. Toutes ont pour objectif de créer des ponts entre le gens et de renforcer ainsi la responsabilité collective en faveur des plus démunis.

Le bénévolat peut prendre des formes variées, adaptées à tous les contextes de disponibilité, de statut social et de compétences et c'est ainsi qu'il peut proposer des activités régulières ou au contraire ponctuelles. L'essentiel demeurant de pouvoir offrir à ceux qui en ont besoin les forces et les disponibilités de ses bénévoles à travers des gestes humanitaires dont la société a tant besoin.



- **Le Secteur Santé et Aide aux Familles**

Responsable : Mme Lelia Trezzini

Ce Secteur est là pour soutenir toutes les familles. Des situations de vie courantes comme le recours à un/une Baby-Sitter aux situations d'urgence comme pour la prestation de Garde d'Enfants-Malades ou Parent-Rescousse, notre équipe est à l'écoute de vos besoins et se déplace pour y répondre. Le personnel engagé dans les situations à domicile peut intervenir 7 jours sur 7.

En outre, il existe la Garderie « Les Koalas », qui est une structure d'accueil pour la petite enfance, faisant partie du Réseau de Lausanne (Réseau-L), répondant au cadre de référence du Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ). Elle accueille les enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école enfantine.

- **Le Secteur Formation**

Responsable : M. Quentin Rime

Le Secteur Formation dispense des cours dans le domaine de la promotion de la santé à travers les différentes étapes de l'existence, de la petite enfance au très grand âge, car dans une société comme la nôtre, caractérisée par sa complexité et son évolution rapide, il s'avère toujours plus important de se former sa vie durant.

La promotion de la santé rend les personnes capables de veiller à leur bien-être et les encourage à agir de manière responsable vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres.

La formation destinée aux adultes apporte un soutien aux personnes qui la suivent, en leur permettant d'assumer les différentes situations qu'elles doivent affronter et de participer au façonnement de leur environnement aussi bien privé que professionnel.

- **Collaborateurs :**

61 collaborateurs (44.39 EPT) au 31 décembre 2017

60 Assistantes Croix-Rouge sur l'exercice 2017 (6.29 EPT)

22 collaborateurs externes (173 EPT) travaillant sous mandats ponctuels, principalement pour le Secteur Formation et la Garderie « Les Koalas ».



## SECTEUR SANTÉ ET AIDE AUX FAMILLES (SAF)

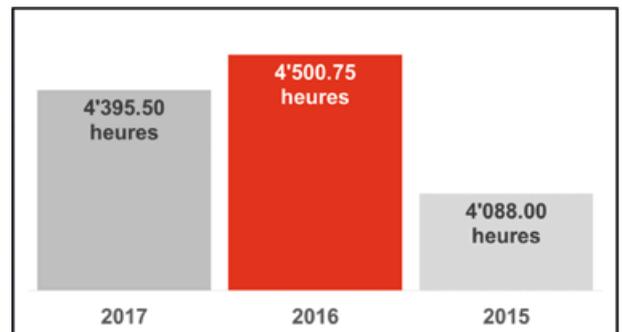
### Garde d'Enfants Malades (GEM) - Parents-Rescousse (PR) - Trait d'Union (TU)

En 2017, nous avons réalisé 10'629.50 heures pour ces trois prestations, et sommes intervenus 1'693 fois, sur l'ensemble du Canton de Vaud.

Région Lausanne et environs	Nombre d'heures	6'067.25
	Nombre d'interventions	994
Région Morges-Aubonne-La Côte	Nombre d'heures	1'259.50
	Nombre d'interventions	191
Région Nord vaudois	Nombre d'heures	1'275.75
	Nombre d'interventions	209
Région Riviera-Chablais	Nombre d'heures	2'027.00
	Nombre d'interventions	299

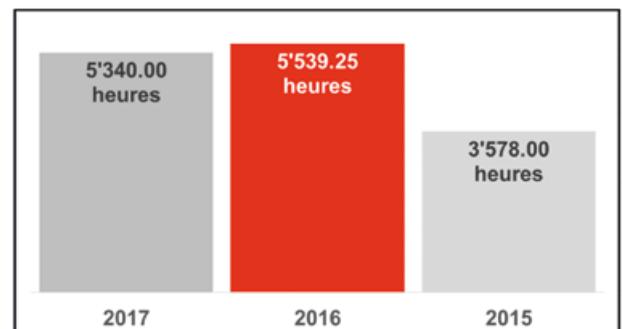
#### Garde d'Enfants Malades (GEM)

Le Service de Garde d'Enfants Malades est conçu pour répondre aux besoins des parents qui doivent s'absenter pour aller travailler et qui ne savent pas à qui confier leur enfant malade. Le volume d'activité de cette prestation demeure stable. En 2017, la moyenne est de 7 heures par mission. Nous sommes intervenus 595 fois et avons accompagné 277 familles pour 306 enfants.



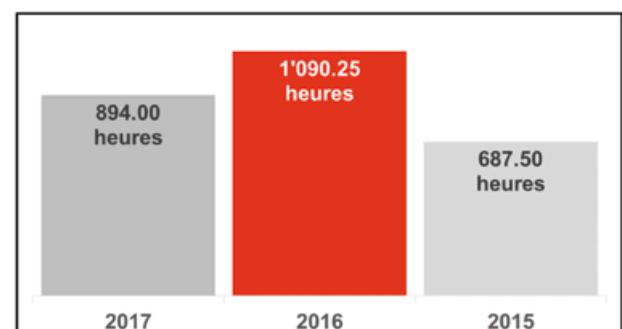
#### Parents-Rescousse (PR)

Le Service Parents-Rescousse est conçu pour répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des difficultés personnelles et qui ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. Le but est d'assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant au sein de sa famille. Les demandes sont en nette augmentation depuis 2016. En 2017, nous sommes intervenus 909 fois et avons accompagné 173 familles pour 282 enfants.



#### Trait d'Union (TU)

Le Service Trait d'Union est conçu pour accompagner des enfants dans leur droit de visite à leur parent non gardien en cas de séparation ou de divorce difficile, et ce, pour permettre de restaurer ou de maintenir un lien. Le volume des heures fluctue en fonction du nombre d'Ordonnances reçues et des effectifs internes disponibles. En 2017, nous sommes intervenus 189 fois et avons accompagné 19 familles pour 27 enfants.





## SECTEUR SOCIAL ET BENEVOLAT (SOB)

Le Secteur Social & Bénévolat (SOB) offre une large palette de prestations à la population qui couvre une partie des besoins d'un individu tout au long de sa vie, de l'enfance au grand âge. Les domaines d'intervention sont :

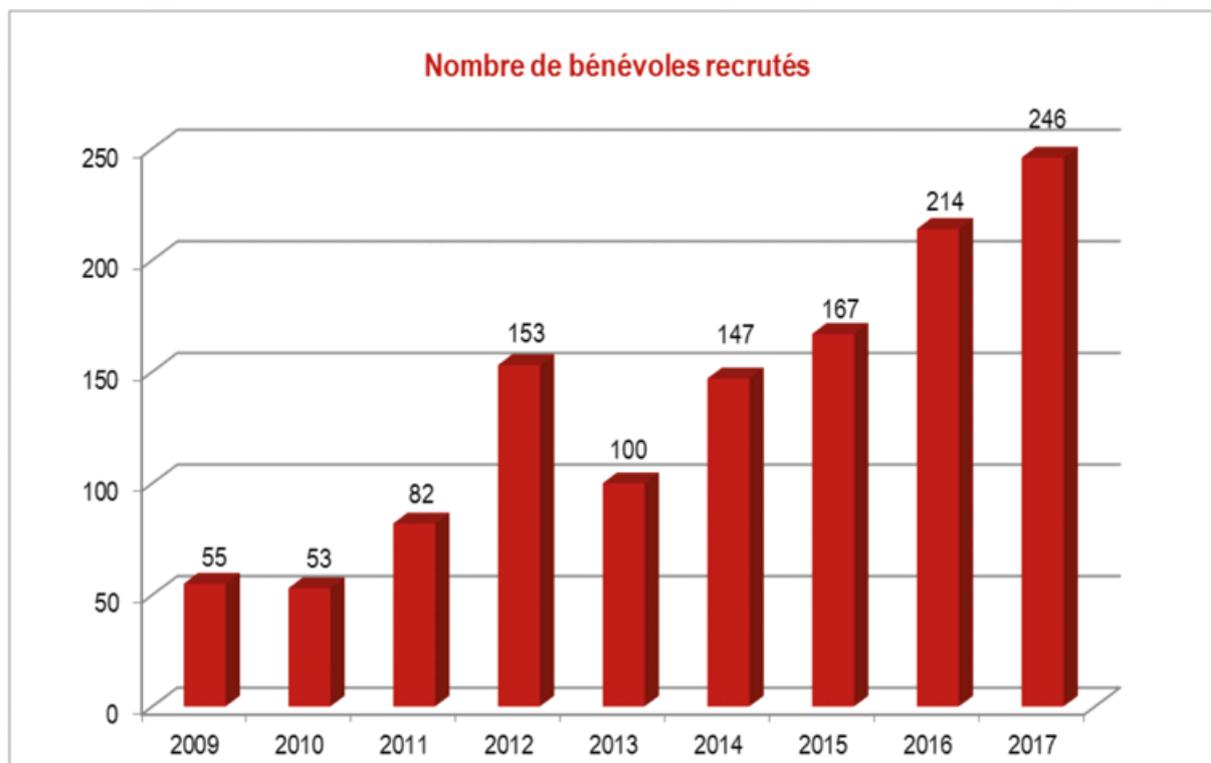
- le maintien à domicile et l'intégration sociale;
- l'insertion sociale et professionnelle;
- l'aide aux personnes en situation de précarité.

L'objectif de ce rapport est de fournir quelques éléments statistiques relatifs au bénévolat et au domaine du maintien à domicile et de l'intégration sociale.

Le bénévolat fait partie de l'ADN de la Croix-Rouge vaudoise. En 2017, 246 nouveaux bénévoles ont rejoint les prestations du domaine du maintien à domicile et de l'intégration sociale, ainsi que celui de l'aide aux personnes en situation de précarité. Durant la même année, plus de 840 bénévoles ont été actifs au cœur de toutes nos activités régulières et ponctuelles.

Les bénévoles engagés durant l'année 2017 sont répartis dans les activités de la manière suivante :

- 191 pour le Service d'aide et d'accompagnement;
- 24 pour le Service des transports Croix-Rouge;
- 16 pour la prestation La Chaise Rouge;
- 12 pour la nouvelle prestation Vivre Ici développée à Payerne;
- 3 pour le magasin de vêtements de seconde main Au Fil Rouge à Aigle.

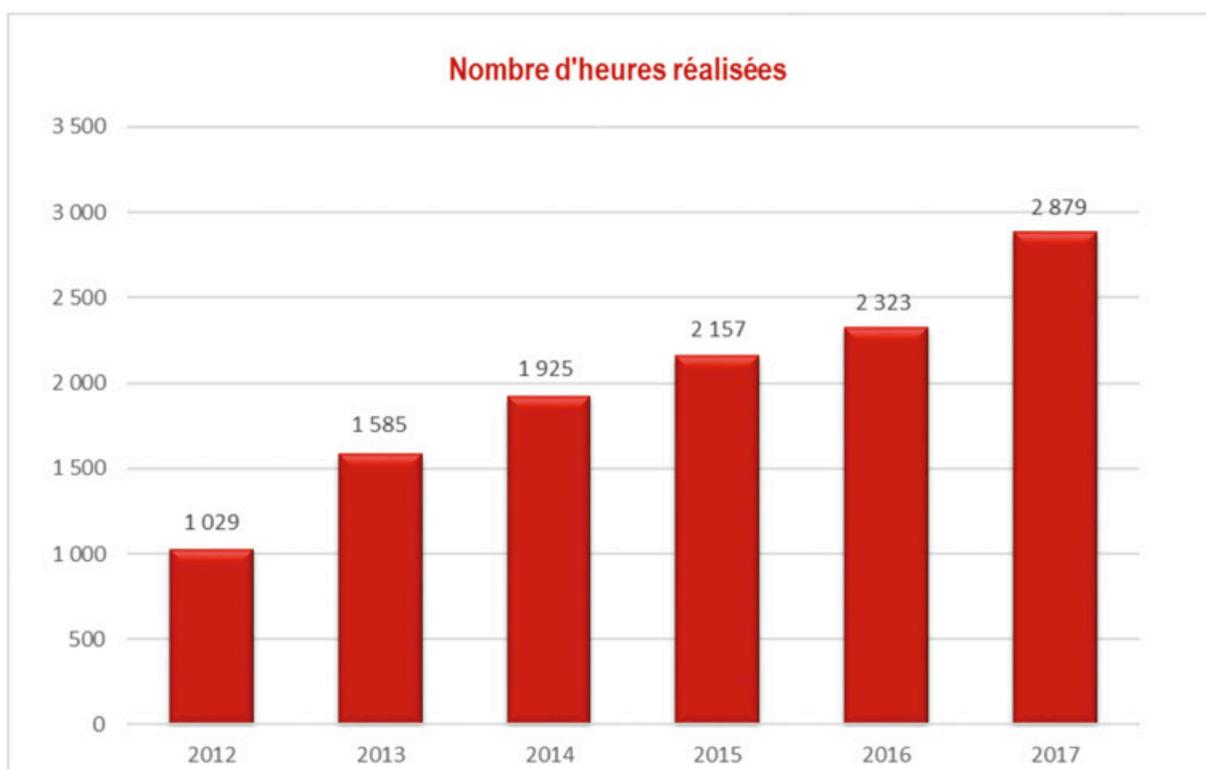


Le pic de l'année 2012 correspond à la période de développement du projet de La Chaise Rouge. Celui de l'année 2014 correspond au développement du Service d'aide et d'accompagnement et à la mise en œuvre du nouveau domaine support qui concentre notamment les activités de marketing.



## La Chaise Rouge

La Chaise Rouge est un service proposé par Pro Infirmis Vaud et la Croix-Rouge vaudoise aux personnes en situation de handicap depuis 2012. Il offre un accompagnement personnalisé par des bénévoles formés aux différents types de handicap. L'objectif est de permettre la réalisation d'activités individuelles de loisirs ou culturelles qui restent inaccessibles, faute d'accompagnement. Durant l'année 2017, 1'040 sorties ont été réalisées (théâtre, musée, cinéma, spectacle, manifestation sportive ou excursion) par 70 bénévoles pour 65 bénéficiaires, représentant ainsi 2'879 heures. A ceci s'ajoute encore 78 heures réalisées dans le cadre de partenariats avec des festivals qui permettent d'offrir un accompagnement personnalisé durant les concerts.



A l'Assemblée Générale  
ordinaire des membres  
de la Croix-Rouge vaudoise, Association  
cantonale de la Croix-Rouge suisse  
à Lausanne

N /réf. : SD/EG

Morges, le 12 avril 2018

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.



S. Del Sordo

Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Fidacor SA



E. Gounon

Expert-réviseur agréée

- Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe)  
- Rapport de performance



# Les 7 Principes Fondamentaux

## Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

## Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

## Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

## Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leur activité humanitaire et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les Principes du Mouvement.

## Volontariat

Il est un Mouvement de secours volontaire et désintéressé.

## Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

## Universalité

Le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

Les Principes fondamentaux ont été proclamés par la XX<sup>e</sup> Conférence Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Vienne en 1965. Ce texte, révisé, est contenu dans les statuts du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, adopté par la XXV<sup>e</sup> Conférence Internationale de la Croix-Rouge à Genève en 1986.

